

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE SALUEE POUR SON ACTION EN MATIERE DE POLITIQUE ENERGETIQUE

Le jury des Prix d'énergies citoyennes, composé d'experts du développement durable, d'associations d'élus et de médias, a attribué un Prix à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise aux regards de critères concernant la vision stratégique et trois types d'actions exemplaires en faveur de la transition énergétique.

Pour Dominique LEFEBVRE, Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, *« L'ambitieux projet de développement du territoire au profit de son attractivité et de sa vitalité, et notamment la construction de 2 000 logements par an, se doit préserver les équilibres sociaux et environnementaux. Au début de ce siècle, cette dernière préoccupation est devenue une urgence. Face au péril environnemental et climatique nous avons décidé avec Marc DENIS, Vice-président chargé du développement durable, et l'ensemble des élus communautaires, d'agir maintenant mais aussi d'agir ensemble, c'est-à-dire avec les acteurs du territoire ! Cette démarche a débouché sur le nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial. Ce prix montre que non seulement le développement urbain n'est pas incompatible avec le développement durable mais qu'il peut en être le moteur. Et ce prix est également un encouragement à poursuivre notre engagement en matière énergétique et écologique sans renier nos ambitions de développement ! »*

Primée dans la catégorie « Collectivités territoriales et EPCI de plus de 100 000 habitants », la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a fait valoir sa stratégie énergétique autour de 4 orientations :

- la sobriété en s'engageant notamment dans le maintien d'une agriculture péri-urbaine ; afin de sécuriser l'avenir des espaces agricoles et boisés qui ceignent le territoire et pérenniser l'agriculture locale, et donc de favoriser une production locale en particulier maraîchère favorisant les circuits courts (l'agglomération s'est portée candidate auprès de la région à la mise en place d'un Périmètre Régional d'Intervention Foncière. Ce « PRIF » d'environ 1 000 hectares dénommé « Franges du Vexin – Boucle de l'Oise », est composé à 90 % de terres agricoles et 10 % d'espaces boisés et s'étend sur 8 des 13 communes de Cergy-Pontoise.
- l'efficacité en faisant d'importantes économies d'énergies avec la rénovation de l'ensemble du réseau d'éclairage public : réduction de coûts de maintenance dû à la vétusté et amélioration notable des équipements, 7 000 luminaires à Led installés, 600 km de réseau basse et haute tension vérifiés et changés, achat de matériels éco-conçus, installation de 500 mats bois, suivi bilan carbone qui se traduisent à terme par une diminution des émissions de gaz à effet de serre (G.E.S -39% à l'issue du contrat), et des économies d'énergie (47 % à l'issue du contrat). Par ailleurs la sensibilisation des habitants à la rénovation par îlots pavillonnaires ; une expérimentation soutenue par l'ADEME et la DRIEE IdF est en cours afin de mutualiser les études (audits énergétiques)

et à terme les travaux d'un même îlot d'habitations. Elle se fait par application au projet de rénovation énergétique des maisons individuelles du quartier du Valmoutier.

- la diversification des moyens de production d'énergie avec : le développement de la méthanisation et de stations GNV, en partenariat avec le PNR Vexin, le mix de production du chauffage urbain, une chaufferie bois-énergie de 25 MW sur le réseau de chaleur, une chaufferie bois de 400 kW sur son centre horticole intercommunal, l'installation d'une centrale photovoltaïque sur l'Hôtel d'Agglomération et une étude du potentiel en géothermie profonde (Trias) avec le pôle Géosciences de l'Université de Cergy-Pontoise. Enfin, l'engagement de la démarche Cit'ergie, qui permet entre autre d'améliorer les synergies des politiques publiques pour optimiser sa gestion énergétique.
- la gouvernance, avec notamment la mise en œuvre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et de ses 105 actions, qui réunit 40 partenaires (communes, associations, acteurs économiques et d'enseignement...) sur le territoire.

Les PRIX ÉNERGIES CITOYENNES...

...ont été créés en 2009 pour récompenser les meilleures stratégies énergétiques locales des collectivités françaises, établissements publics locaux, communes, groupements de communes, structures intercommunales, syndicats, départements, régions, etc.



CONTACT PRESSE

Stéphane Tixier

Tel : 01 34 41 43 48

Mob : 06 87 04 12 87

stephane.tixier@ceryypontoise.fr